

Communiqué de presse

Montreuil, le 20 juin 2025

[Partenariat]

L'Afpa et LADOM apportent une réponse coordonnée pour favoriser l'insertion et lever les freins à la formation des publics ultramarins en mobilité

Dans le cadre de leur engagement commun en faveur de la formation professionnelle et de l'égalité des chances, L'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) et LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité) signent une convention de partenariat visant à faciliter l'hébergement de l'ensemble des demandeurs d'emploi ultramarins en mobilité dans les centres Afpa de France hexagonale. Un levier concret pour renforcer l'accompagnement vers l'emploi et lever les freins logistiques à la formation.

Jusqu'alors, s'agissant du public accompagné par LADOM, seuls les demandeurs d'emploi ultramarins en mobilité effectuant une formation dans un des centres Afpa, pouvaient bénéficier d'un hébergement au sein de leur parc immobilier. Cette convention vise à faciliter l'accès et offrir une solution d'hébergement supplémentaire, adaptée et accessible sur l'ensemble du territoire hexagonal à l'ensemble du public LADOM en formation professionnelle en mobilité en France hexagonale.

Un maillage territorial au service de la formation

Avec ses 126 centres répartis sur tout le territoire hexagonal, l'Afpa propose un parc d'hébergement intégré et adapté aux besoins des stagiaires. Ce maillage permet une répartition géographique stratégique, facilitant la proximité avec les lieux de formation.

Un levier d'égalité des chances et de développement des compétences

Ce partenariat s'inscrit dans la dynamique du programme national « Village des Solutions » porté par l'Afpa, visant à proposer un accompagnement global vers l'emploi. Il répond aussi à l'objectif de LADOM de favoriser l'insertion professionnelle des Ultramarins et de contribuer au développement des compétences utiles à leur territoire d'origine.

« Cette coopération avec LADOM incarne pleinement la mission de service public de l'Afpa : rendre la formation accessible à tous, partout. En facilitant l'hébergement des stagiaires ultramarins, nous levons un frein essentiel et affirmons notre engagement pour une insertion professionnelle durable et équitable. », souligne Pascale d'Artois, directrice générale de l'Afpa.

« En 2024, près de 2 000 demandeurs d'emploi ont été accompagnés par LADOM dans le cadre d'une formation professionnelle en mobilité. Selon les années, environ 20 % de nos publics, parce qu'ils étaient en formation à l'Afpa, bénéficiaient déjà d'un hébergement au sein de leur réseau. Grâce à cette convention nous irons bien au-delà et ce sont tous nos publics en formation qui pourront, selon les disponibilités et s'ils le souhaitent, être hébergés à l'Afpa. C'est donc 80% de nos bénéficiaires qui pourront être hébergés et donc formés plus rapidement ». Said Ahamada, Directeur général de LADOM.

A propos de l'Afpa

Membre du service public de l'emploi, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), est un opérateur majeur de l'accompagnement et de la formation professionnelle en France. L'Afpa propose des solutions globales de sécurisation des trajectoires professionnelles. Avec un accueil inconditionnel de tous les publics, son maillage territorial et son programme stratégique Village des solutions, l'Afpa agit en faveur de l'inclusion et de la promotion sociale par l'emploi au cœur des territoires. CFA depuis 2019, l'Agence forme 7 000 alternants par an. Elle est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 8 500 entreprises pour construire les compétences de demain et accompagner leurs besoins RH.

En 2024, l'Afpa a formé et accompagné près de 132 000 personnes.

A propos de LADOM

LADOM est l'acteur majeur de la mobilité des résidents des outre-mer au service du développement économique, social et culturel de leur territoire. Son action repose sur les principes d'égalité des droits, de solidarité nationale et d'unité de la République. Opérateur de l'Etat, l'Agence met en œuvre la politique de continuité territoriale à travers la mise en œuvre de plusieurs dispositifs de mobilité couvrant des besoins différents.

[Retrouvez tous nos communiqués de presse](#)

SUIVEZ-NOUS



contact presse

Afpa

Agence Edifice Communication

Amine Moussaoui - 06 99 81 59 04 – amine@edifice-communication.com

LADOM

Laura Bourgninaud – 06 49 54 36 77 – laura.bourgninaud@ladom.fr